

De qualification d'ouvrier au chef d'équipe, devenez professionnel(le) dans les métiers de l'Agriculture, l'Aménagement Paysager, l'Horticulture ou l'Environnement.

Site de NIORT

ENVIRONNEMENT AMENAGEMENTS PAYSAGERS

Niveau V

CAPa Jardinier Paysagiste

en 2 ans



Admission après une classe de 3^{ème}.
Ou être issu d'un DIMA, d'un EREA, IME...

BPA Travaux des Aménagements Paysagers en 2 ans
Spécialité : Travaux de Création et d'Entretien.



Admission après un CAP ou une classe de 3^{ème}.

Niveau IV

BP Aménagements Paysagers

en 2 ans



Admission après un CAP, BPA, une scolarité complète en seconde générale ou professionnelle.
Ou un an d'expérience professionnelle dans le secteur ou 3 ans hors secteur

HORTICULTURE - COMMERCE

Niveau V

BPA Travaux des Productions Horticoles en 2 ans
Spécialité : Horticulture ornementale et légumière (pépinière, production florale, culture maraîchère).



Admission après une classe de 3^{ème} ou un CAP.

Niveau IV

BP Responsable d'Atelier de Productions Horticoles
en 2 ans



Admission après un CAP, BPA, une scolarité complète en seconde générale ou professionnelle.
Ou un an d'expérience professionnelle dans le secteur ou 3 ans hors secteur

Bac Pro Technicien Conseil Vente en Animalerie

en 2 ans



Après une Seconde Professionnelle Conseil Vente.
Après une classe de première, seconde générale ou technologique (sous réserve de l'obtention d'une dérogation)

Site de MELLE

DIMA (Dispositif d'Initiation aux Métiers de l'Alternance)

en 1 an



Admission : avoir 15 ans, être issu d'une classe de 4^{ème}, de 3^{ème}, de classe ULIS lycée.

AGRICULTURE

Niveau V

CAPa Métiers de l'Agriculture

en 2 ans

Spécialité : Productions Animales

Options : ruminants - volailles et porc



Admission après une classe de 3^{ème}.
Ou être issu d'un DIMA, d'un EREA, IME...

BPA Travaux de la Production Animale

en 1 an

Spécialité : Polyculture élevage



Admission après un CAP.

CAPa : Certificat d'Aptitude Production Agricole

BPA : Brevet Professionnel Agricole

BP : Brevet Professionnel

CS : Certificat de Spécialisation

SE SPECIALISER - S'INSTALLER

Niveau IV

BP Responsable d'Exploitation Agricole

en 2 ans



Être issu d'une classe de niveau V (BEP/BEPA, BPA, seconde ou première générale), première professionnelle

CS Conduite d'un élevage caprin et commercialisation des produits

en 1 an

Spécialité : Conduite de l'élevage, transformation et commercialisation des produits.



Être issu d'une classe de BP REA, Bac Professionnel CGEA (Option SDE) ou BTSA (PA ou ACSE).
Ou avoir 1 an d'expérience professionnelle dans le domaine ou 3 ans hors domaine.

Si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à demander notre fiche détaillée de la formation

L'apprentissage

Une expérience professionnelle

Un diplôme, un métier, un emploi

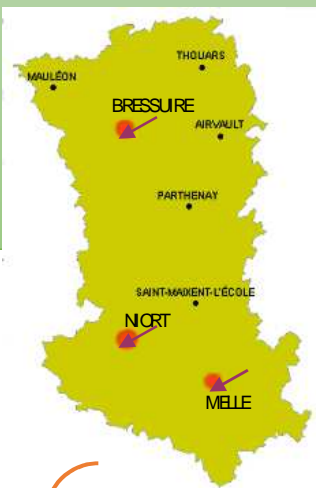
CDFAA79

3 Sites de formation

MELLE

NIORT

UFA BRESSUIRE



L'apprentissage est accessible aux jeunes de 15 à 30 ans (sans condition d'âge pour les personnes en situation de handicap)

Employeurs et salariés...

Pour faire de l'apprentissage le carrefour des savoirs

- Vous êtes employeur ou salarié(e) dans une entreprise privée ou dans une collectivité publique.
- Vous aimez votre métier et vous souhaitez transmettre votre professionnalisme à un(e) jeune.

Former par la voie de l'apprentissage est la voie d'excellence puisque :

- Vos savoirs et vos pratiques professionnelles perpétuent le métier et son réseau actif.
- Vous êtes le pilote de la formation de l'apprenti(e) et vous l'accompagnez vers l'obtention du diplôme préparé.
- Vous construisez l'avenir avec votre apprenti(e) et vous êtes acteur de l'insertion socio-professionnelle des jeunes sur notre territoire.

Nos engagements à vos côtés :

- L'accès permanent au portail NETYPAREO pour suivre la formation de votre apprenti(e) et un référent pour vous guider dans l'usage du portail NETYPAREO
- Des rencontres annuelles d'échanges, d'information et de formation des Maîtres d'Apprentissage
- L'information des temps de présence et d'absence de votre apprenti(e) en CFA
- Un accueil téléphonique pour vous appuyer dans vos démarches administratives
- Un chargé du suivi des apprentis et des relations aux entreprises à votre écoute
- Un coordonnateur du groupe assurant la liaison entre vous et le CFA et la ou les visites de suivi dans votre entreprise
- Deux bulletins d'appréciations semestrielles de votre apprenti(e) en CFA
- Une Conseillère Tutrice en Insertion - personnel de la Région - médiateur en cas de difficultés en entreprise.

LES AIDES DE L'ETAT

- > L'exonération partielle ou totale des cotisations sociales
 - > Les aides pour les Très Petites Entreprises
 - > Le crédit d'impôt possible

Un site pour vous renseigner et simuler vos charges : https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance

LES AIDES AUX EMPLOYEURS EN REGION

Vous n'avez aucune démarche particulière à effectuer.

Vous êtes informé(e) de vos droits par un courrier de la Région dès réception du contrat d'apprentissage transmis par les Chambres Consulaires.

Prime régionale employeurs d'apprenti(e)s en Région NOUVELLE AQUITAINE
Consultable sur le site : <https://www.nouvelle-aquitaine.fr/>

Aide au recrutement d'un(e) apprenti(e) en situation de handicap
Entreprise privée, consultez le site : www.agefiph.fr
Etablissement public, consultez le site : www.fiphfp.fr

CENTRE DEPARTEMENTAL
DE FORMATION D'APPRENTI(E)S AGRICOLE
DES DEUX-SEVRES



L'apprentissage
une expérience professionnelle
un diplôme, un métier, un emploi

CDFAA79

Notre centre de formation accueille des apprenti(e)s
et les prépare aux métiers
de l'Agriculture, de l'Environnement,
du Paysage et de l'Horticulture.



SITE DE NIORT

130 route de Coulonges
BP 2008 - 79011 NIORT
Tél : 05 49 73 95 52
Fax : 05 49 73 30 58



SITE DE MELLE

Route de la Roche
BP 70013 - 79500 MELLE
Tél : 05 49 27 24 44
Fax : 05 49 27 24 46



<https://www.facebook.com/CDFAA79>
cfa.deux-sevres@educagri.fr
<https://www.terres-et-paysages.fr>

